



Paul Kläs GmbH

La durabilité – responsabilité humaine envers l’environnement !

Paul Kläs GmbH | Fabricant de boîtes pliantes | 58540 Meinerzhagen

Paul Kläs GmbH est une entreprise moderne dans l'industrie de l'emballage, de taille moyenne et dirigée par son propriétaire, dont le siège est à Meinerzhagen. Avec environ 90 employés, nous ne nous considérons pas seulement comme un fabricant d'emballages en carton compact, mais aussi comme un prestataire de services et un partenaire moderne pour nos clients dans tous les secteurs.

L'entreprise Paul Kläs GmbH est certifiée selon les normes suivantes:

- DIN EN ISO 9001 Management de qualité
- DIN EN ISO 14001 Management environnemental
- DIN EN ISO 50001 Management de l'énergie
- DIN EN ISO 14064 Vérification de la balance des GES
- FSC / PEFC Matières premières provenant de la gestion forestière durable

Une politique d'entreprise, de RSE, environnementale et énergétique documentée et publiée font intégralement partie de la documentation de la certification.

ECOVADIS – la notation de durabilité la plus fiable du monde pour les entreprises.

Dans un premier temps, Paul Kläs GmbH a déjà été récompensée par **ECOVADIS** pour son développement durable (performance écologique, sociale et éthique) en 2014 avec la médaille de bronze et en 2023 avec la **médaille d'argent** au 83ème percentile. Paul Kläs GmbH fait ainsi partie des 17 % des meilleures entreprises de son secteur.



Paul Kläs GmbH

15 ans de protection climatique et environnementale active – chaque décision compte !

Nos principes en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Toutes les mesures doivent s'aligner à la hiérarchie de la neutralité climatique :



- Éviter – utiliser des énergies renouvelables et renoncer à des technologies nuisibles au climat
- Réduire – Réduire la consommation d'énergie et d'autres sources de GES
- La compensation comme stratégie pour les émissions inévitables restantes

Jalons pour la réduction des GES 2008–2023

- **Année 2008** : Finalisation du nouveau site de production – équipé d'un chauffage au sol industriel et de systèmes de chauffage au plafond pour de faibles températures de préchauffage, adapté aux systèmes de récupération de chaleur.
- **Année 2008** : Mise en service des installations de récupération de chaleur pour l'air et l'eau de refroidissement pour l'impression.
- **Année 2008** : Finalisation du bâtiment administratif avec des plafonds chauffants et climatisants et une installation géothermique (2008) qui permet de chauffer et de refroidir le bâtiment (neutre en CO₂).
- **Années 2010–2015** : Investissements de remplacement plus efficaces sur le plan énergétique des machines de découpe et de collage (3 machines de découpe et 5 plieuses-colleuses).
- **Année 2014** : Médaille de bronze ECOVADIS.
- **Année 2017** : Surveillance et contrôle par logiciel des systèmes de chauffage et de ventilation.
- **Année 2017** : Investissement de remplacement d'une installation de chauffage à gaz à condensation modulante. Réduction d'environ 10 tonnes de CO₂ par an.
- **Année 2018** : Investissement dans une machine d'impression à haute efficacité énergétique avec système de récupération de chaleur pour l'air et pour l'eau.
- **Année 2019** : Vélo de travail – offre pour tous les employés. Réduction des émissions pour le trajet domicile-travail (environ 30 contrats de leasing).
- **Année 2019** : Investissement dans une installation de compresseurs à vis pneumatiques modulants à haute efficacité énergétique avec unité de récupération de chaleur.



- **Année 2019** : Achèvement d'un entrepôt de 3.700 m² avec capacité pour 6.000 places palette – les exigences du décret sur les économies d'énergie ont été surpassées d'environ 30% pour ce bâtiment grâce à nos mesures d'isolation.

Chauffage : chauffage au sol industriel (activation du noyau de béton).

Le bâtiment est chauffé de manière neutre en CO₂ exclusivement à partir du système de récupération de chaleur étendu à cet effet.

- **Années 2019–2023** : Remplacement des systèmes d'éclairage conventionnels par des systèmes d'éclairage LED plus modernes.
- **Années 2020–2023** : Construction d'une installation photovoltaïque en trois étapes de construction avec une puissance totale d'environ 1 MWc (2020 : 357 kWc, 2022 : 347 kWp et achèvement en novembre 2023 : 245 kWp).
Volume total de réduction des émissions de CO₂ d'env. 350 tonnes par an.
- **Année 2021** : Investissement de remplacement d'une machine d'impression à haute efficacité énergétique avec système de récupération de chaleur (air/eau).
- **Année 2021** : Installation de bornes de recharge électrique pour voitures.
- **Année 2021** : Véhicules électriques dans la flotte de voitures de fonction.

- **Année 2022** : premier bilan CO₂ 2021 avec ECO-Cockpit établi – env. 1.100 tonnes d'émissions de CO₂ Analyse et déduction de nouvelles mesures.
- **Année 2022** : Mesure d'électricité via des logiciels et surveillance.
- **Année 2023** : Introduction et certification d'un système de gestion environnementale **selon la norme ISO 14001**.
- **Année 2023** : Introduction et certification d'un système de gestion de l'énergie **selon la norme ISO 50001**.
- **Année 2023 (09/2023)** : 100% de la consommation d'électricité provient de sources renouvelables – Réduction de 379 tonnes de CO₂ par an.
- **Année 2023** : achèvement de l'installation PV de 1 MWc – la partie de l'électricité autoproduite à partir d'installations PV représente environ 50%.
- **Année 2023** : Validation du projet «Virtualisation des postes de travail» – réduction prévue de 42.000 kWh = 18 tonnes de CO₂.
- **Année 2023 (11/2023)** : Médaille d'argent ECOVADIS.
- **Année 2023** : Vérification du bilan GES-CO₂ selon la norme DIN 14064. Année de base 2022 : 842 tonnes d'émissions de CO₂.
- **Objectif 2024** : < 450 tonnes d'émissions de CO₂



Perspective 2026

La production chez Paul Kläs est neutre en CO₂.

Pour cela, nous continuerons à réduire les émissions de CO₂ dans la mesure du possible. Les émissions de CO₂ inévitables et restantes seront compensées par

des projets certifiés. Le volume de compensation correspond au maximum à 30% de l'empreinte carbone de l'entreprise selon le bilan CO₂ établi en 2022.

CERTIFICAT

Pour le Système de Management selon la norme
DIN EN ISO 9001 : 2015

L'organisme de certification TÜV NORD CERT GmbH confirme par la présente, comme résultat de l'audit, de l'évaluation et de la décision de certification conformément à ISO/IEC 17021-1:2015, que l'organisation

Paul Kläs GmbH
Darmcher Grund 15
58540 Meinerzhagen
Allemagne



exploite un système de management conforme aux exigences de la norme ISO 9001 : 2015, et qu'il fait l'objet d'une surveillance de conformité pendant la période triennale de validité du certificat.

Domaine suivant

Production et vente d'emballages imprimés en carton compact et micro-cannelures G et F, cartes blister et skin, emballages contre la falsification et avec un finition à haute qualité

Numéro d'enregistrement 04 100 041211
Rapport d'audit N° 3531 6783

Valable du 2022-08-19
Valable jusqu'au 2025-08-18
Certification initiale 2004


Organisme Certificateur
du TÜV NORD CERT GmbH

Essen, 2022-07-20

La validité peut être vérifiée via <https://www.tuev-nord.de/de/unternehmen/zertifizierung/zertifikatsdatenbank>.

TÜV NORD CERT GmbH

Am TÜV 1

45307 Essen

www.tuev-nord-cert.com



L'organisme de certification de la société SWEDAC
Zertifizierungsgesellschaft International GmbH atteste
au titulaire de la certification qu'il a prouvé par un
audit de répondre aux exigences au système de
gestion selon les normes ci-jointes.



Paul Kläs
simplement bien emballé!

Paul Kläs GmbH

Darmcher Grund 15
58540 Meinerzhagen
Allemagne

DIN EN ISO 14001:2015

Pour les activités suivantes:

Production et vente d'emballages imprimés en
carton compact et micro-cannelures G et F, cartes
blister et skin, emballages contre la falsification
et avec un finition à haute qualité



L'organisme de certification de la société SWEDAC Zertifizierungsgesellschaft International GmbH atteste au titulaire de la certification qu'il a prouvé par un audit de répondre aux exigences au système de gestion selon les normes ci-jointes.



Paul Kläs GmbH

Darmcher Grund 15
58540 Meinerzhagen
Allemagne

DIN EN ISO 50001:2018


Le système de gestion de l'énergie comprend toute l'énergie consommée par l'entreprise mentionnée ci-dessus.

Pour les activités suivantes:

Production et vente d'emballages imprimés en carton compact et micro-cannelures G et F, cartes blister et skin, emballages contre la falsification et avec une finition à haute qualité



Organisme de Certification du SZI GmbH


Carolyn Eske

N° d'enregistrement:

SZI-E-5287-A

Validité:

06.07.2023 – 05.07.2026

Date d'émission:

06.07.2023

Verifizierung

In einem Verifizierungsaudit hat die Organisation



Paul Kläs GmbH

Darmcher Grund 15
58540 Meinerzhagen
Deutschland

Den Corporate Carbon Footprint auf Basis der Daten vom 01.01.2022 bis 31.12.2022 konform erstellt wurde entsprechend der Norm

DIN EN 14064-1:2018

Die Verifizierung wurde gemäß den Vorgaben der ISO 14064-3:2019-04 durchgeführt.

Das Treibhausgasinventar umfasst die nach ISO 14064-1 definierten direkten Emissionen und indirekten Emissionen aus importierter Energie. Weitere unter Berücksichtigung der Kriterien zur Beurteilung der Wesentlichkeit bilanzierte indirekte Emissionen sind ausgewiesen.

Zielsetzung der Verifizierung war eine hinreichende Sicherheit. Dafür notwendige Informationen wurden in dem Treibhausgasbericht vom 14.11.2023 eindeutig und mit hinreichender Sicherheit und Genauigkeit wiedergegeben.

Auf der Grundlage der durchgeführten Prozesse und Verfahren kann bestätigt werden, dass die Aussage über Treibhausgasemissionen mit hinreichender Sicherheit richtig ist, die relevanten treibhausgasbezogenen Daten und Informationen enthält und den normativen Anforderungen zur quantitativen Bestimmung, Überwachung und Berichterstattung von Treibhausgasen oder relevanten nationalen Normen der Verfahrensweise entspricht.

direkte Emissionen und indirekte Energieemissionen:
842,0289 Tonnen CO₂e

Für die Zertifizierungsstelle



Carolyn Eske

Registriernummer:

SZI-C-5287-H

Berichtsnummer:

C-23-1000

Ausstellungsdatum:

14.11.2023

CERTIFICAT

Titulaire du certificat	Paul Kläs GmbH Darmcher Grund 15 58540 Meinerzhagen Allemagne
Systeme	FSC® - Chain of Custody
Réglementation	FSC-STD-40-004
Base(s) d'essai	Programme de certification FSC® - Chain of Custody (2022-01)
Systeme de surveillance	Systeme de transfert
Statut matériau	FSC Mix / FSC Recycled
Code d'enregistrement	TUVDC-COC-100798
Versions	5. Issue
Validité	2023-12-16 – 2028-12-15
Remarques	

La validité du certificat ainsi que des détails supplémentaires concernant la portée du certificat peuvent être contrôlés à l'adresse www.info.fsc.org.

Le présent certificat est la propriété de DIN CERTCO GmbH. Les certificats et leurs copies doivent être remis immédiatement à la demande de DIN CERTCO GmbH.

Le certificat en soi ne prouve pas qu'un certain produit du détenteur du certificat est certifié FSC (ou FSC Bois Contrôlé). Les produits du détenteur du certificat proposés, livrés ou vendus sont compris dans la portée du certificat uniquement si l'indication correspondante est clairement mentionnée sur la facture et les documents de livraison.

Voir l'Annexe pour plus de détails.

CERTIFICAT

Détenteurs de certificats	Paul Kläs GmbH Darmcher Grund 15 58540 Meinerzhagen Allemagne
Type de certification	Certification individuelle
Norme	Chaîne de contrôle des produits forestiers et à base de bois – Exigences PEFC ST 2002:2020 Règles d'utilisation des marques PEFC – Exigences PEFC ST 2001:2020
Base(s) de vérification	Système de certification "Chaîne de conservation des produits forestiers/ Chaîne of Custody (CoC)" (2022-01)
Méthode d'essai	Méthode de séparation physique
Numéro d'enregistrement	DINC-PEFC-COC-000798
Validité	2023-12-16 – 2028-12-15
Remarque(s)	Voir annexe pour plus d'informations



SILVER

2023

ecovadis

Sustainability
Rating

PAUL KLAES GMBH

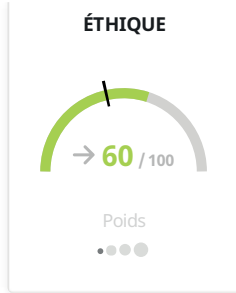
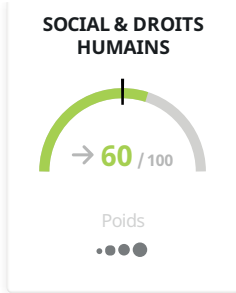
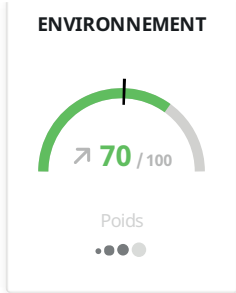
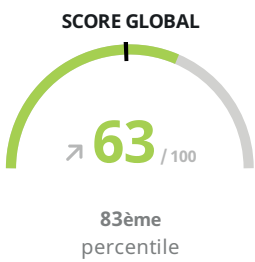
Meinerzhagen - Allemagne | Fabrication d'autres articles en papier et carton

EVID: ZY248598

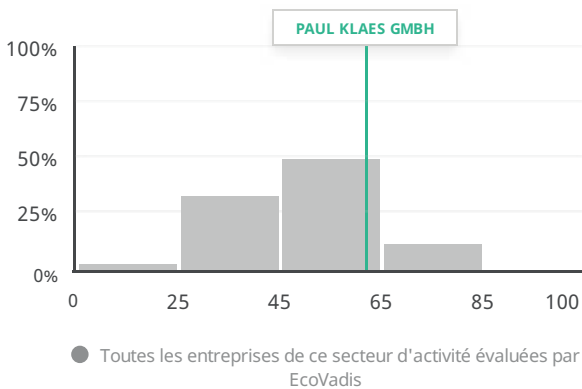


Date de publication : 7 nov. 2023

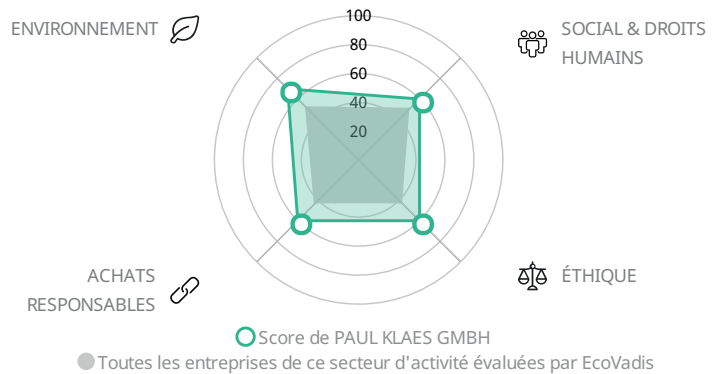
Valable jusqu'au : 7 nov. 2024



Répartition des scores globaux



Comparaison des scores de thème



ZERTIFIKAT FÜR DEN BEZUG VON ÖKOSTROM



Paul Kläs GmbH Faltschachtelwerk

bezieht zu 100 % zertifiziertem Ökostrom durch die Mark-E Aktiengesellschaft.

Der mit Mark-E geschlossene Liefervertrag
gilt vom 01.09.2023 bis zum 31.12.2024

Die jährliche Liefermenge beträgt 1.085.000 kWh

Pro Jahr beträgt die CO₂-Ersparnis* 379.750 kg

*Gegenüber der Strom-Erzeugung der Liefermenge mit dem bundesdurchschnittlichen Energieträgermix
(gemäß aktueller Stromkennzeichnung)

Der Grünstrom wird zu 100 % aus Erneuerbaren Energien erzeugt und ist mit dem ok-power-Siegel ausgezeichnet. Mit dem Bezug von zertifiziertem Ökostrom wird darüber hinaus der stetige Zubau neuer regenerativer Erzeugungsanlagen gefördert und somit aktiv zum Klima- und Umweltschutz beigetragen. Genaue Informationen zu allen Kriterien sind im Internet abrufbar unter www.ok-power.de.

Hagen, den 13.10.2023



Mark-E Aktiengesellschaft
i.V. 

Energie, die bewegt.

mark 